



Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



LA VILLE D'EU GARDE SES 4 FLEURS

JEUNESSE

Le portail familles : comment ça marche

Le CMJ élargi

CULTURE

Nouvelle programmation du Théâtre du Château

Vos prochains rendez-vous

CADRE DE VIE

Les sas vélo font leur apparition

Des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau



ville-eu.fr



villedeu



villedeu76

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Edito

Bonne nouvelle : notre ville d'Eu décroche une nouvelle fois le label « Quatre Fleurs », la plus haute distinction des Villes et Villages Fleuris !

Ce prix, c'est bien plus que de jolies fleurs : c'est la reconnaissance de tout ce que l'on fait ensemble pour rendre Eu plus belle, plus verte et plus agréable à vivre.

Le jury a salué les aménagements dans les quartiers, la qualité de notre patrimoine arboré, les actions en faveur de l'environnement (zéro phyto, éco-pâturage, ruches, fauche tardive, déminéralisation).

Il a aussi apprécié toutes les animations qui font battre le cœur de la ville : les Rendez-vous aux jardins, la Bourse aux plantes, les chantiers de jeunes bénévoles, les nettoyages collectifs.

Il a également souligné notre attractivité touristique : le château-Musée Louis-Philippe, le Chemin entre Verre & Mer, le Chemin vert sans oublier notre patrimoine exceptionnel, entre mer et forêt.

Il salue particulièrement les associations culturelles et sportives qui jouent aussi un rôle essentiel. Elles font vivre nos quartiers, rassemblent les générations, et donnent à Eu cette énergie unique; chacun peut trouver sa place, que ce soit sur un terrain de sport, dans une salle de spectacle, lors d'un concert ou d'un festival. Leur dynamisme complète celui de nos services municipaux et contribue à faire rayonner notre ville bien au-delà de ses frontières.



Bref, ce label, c'est notre réussite collective. Bravo et merci à toutes celles et ceux qui en sont partie prenante chaque jour !

Michel Barbier

Maire de la Ville d'Eu

Sébastien Godeman

Adjoint au cadre de vie

C'est dans la cour d'honneur du château, en présence de plusieurs personnalités civiles et militaires que la Préparation Militaire Marine de Dieppe a procédé le dimanche 12 octobre 2025 à la remise des diplômes, bâchis et tricornes aux stagiaires de sa troisième promotion.

Ouverte aux jeunes français, âgés de 16 à 21 ans, la PMM est un stage militaire et maritime qui leur permet de découvrir la Marine nationale. Certains stagiaires viennent pour découvrir le monde de la Marine et poursuivent dans un autre domaine. D'autres vont confirmer leur volonté de s'engager et même trouver leur métier.

Plus d'infos sur <https://lamarinerecrute.gouv.fr/>



Sommaire

- 3 - 4 Éducation - Jeunesse
- 5 - 7 Cadre de vie
- 8 - 11 Culture - animations
- 12 - 14 Patrimoine
- 15 Sport-santé

- 16 - 17 Citoyenneté
- 18 Actualité - état-civil
- 19 Tribune d'expression libre
- 20 Les archives

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.
Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (Communication, Patrimoines, Techniques, Sport, Théâtre, Musée Louis-Philippe).

Impression : IC4 Gamaches

Tirage : 4.500 exemplaires.

UNE RENTRÉE SEREINE



C'est une rentrée sereine et sous le soleil qui s'est déroulée le lundi 1er septembre 2025 dans les écoles publiques de la ville.

Après une première visite à l'école Mélusine où Mme Barbazan a rejoint l'équipe éducative, Michel Barbier, maire, et Laurent Llopez, adjoint à l'enseignement, se sont rendus à l'école Brocéliande. Dans cet établissement de 221 élèves, allant de la Petite Section au CM2, la direction vient d'être confiée à Mme Laura Larairie qui succède à M. Thuault. Mme Sabine Labbé a également rejoint l'équipe enseignante.



Côté «Primevère», les changements notables concernent la remise en peinture des classes de Mme Giove et de Mme Delattre et la réfection du sol des jeux extérieurs. Par ailleurs, la garderie des élèves de l'école maternelle Brocéliande se déroule désormais dans les locaux de l'école élémentaire Brocéliande – Bâtiment Rostand. Les modalités d'accueil (horaires, encadrement) n'ont pas changé, seul le lieu est modifié.

Enfin, tous les parents d'élèves doivent effectuer toutes les inscriptions aux services périscolaires (cantine, garderie, accompagnements aux devoirs) via le portail famille (voir notre article en page 4).

Renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes

UNE REPRÉSENTATION ÉLARGIE

Dans le cadre de la préparation du renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), la commune a souhaité faire évoluer les critères de participation afin de mieux représenter l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements du territoire.

Pour le mandat 2025/2026, la tranche d'âge des jeunes éligibles est désormais élargie aux élèves du CM1 à la 3^{ème}.

Cette évolution permet d'associer davantage les collégiens à la vie municipale, tout en maintenant l'implication des élèves des écoles élémentaires. Le Conseil Municipal des Jeunes gagne ainsi en diversité et en dynamisme, reflet de la richesse des parcours scolaires présents sur la commune.

Afin de garantir une représentation équitable de chaque établissement, la répartition des sièges a été revue comme suit :

CM1 : Brocéliande 2 - Nazareth 1

CM2 : Brocéliande 3 - Nazareth 2

6^{ème} : Louis-Philippe 4 - Providence 1

5^{ème} : Louis-Philippe 4 - Providence 1

4^{ème} : Louis-Philippe 4 - Providence 1

3^{ème} : Louis-Philippe 4 - Providence 1

IME : 1



Cette nouvelle organisation permettra à 19 nouveaux jeunes de rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes pour le mandat 2025/2026.

En élargissant la participation, la commune souhaite encourager l'engagement citoyen dès le plus jeune âge, favoriser les échanges entre les écoles et les collèges, et donner à chaque jeune l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie locale.

LA MUNICIPALITÉ RÉAFFIRME SON SOUTIEN AUX ÉQUIPES ÉDUCATIVES



Comme elle le fait chaque année, la municipalité avait invité ce lundi 8 septembre 2025 les directions et enseignants des premier et second degrés à se retrouver pour un pot de l'amitié.

Entouré de ses adjoints, Michel Barbier, maire, a réaffirmé son soutien aux équipes enseignantes «dans leur noble tâche consistant à guider la jeunesse, à accompagner patiemment, pas à pas, les élèves, à leur ouvrir et faire comprendre les voies de l'avenir».

Dénonçant les choix budgétaires désastreux de ces dernières années qui ont conduit, pour la troisième année consécutive, à une fermeture de classe dans le premier degré, il a regretté que l'indéniable baisse démographique ne soit pas mise au service d'un mieux pédagogique, «gage de réussite pour les élèves des milieux défavorisés ou à besoin spécifique, plutôt que de servir des intérêts comptables négatifs». Et de rappeler que la municipalité se tenait aux côtés des équipes éducatives pour les aider du mieux possible, en fonction de ses moyens, parfois limités, mais toujours volontaire et déterminé.

Profitant de la cérémonie, Michel Barbier a souhaité la bienvenue à Mme Véronique Henry nommée principale du collège Louis-Philippe et à Mme Laura Larairie, nouvelle directrice de l'école Brocéliande.

LE PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE D'EU : MODE D'EMPLOI

Tous les parents d'élèves doivent effectuer toutes les inscriptions aux services périscolaires (cantine, garderie, accompagnements aux devoirs) via le portail famille).

Qu'est-ce que le Portail Famille ?

Depuis 2023, c'est un espace en ligne dédié aux parents, qui centralise tous les services périscolaires de la ville. On peut y gérer à distance les inscriptions et réservations de la cantine scolaire, de la garderie périscolaire et de l'accompagnement aux devoirs. Sur ce portail, vous pouvez par exemple consulter les menus de la cantine, télécharger le règlement intérieur, les tarifs ou compléter et mettre à jours les informations du foyer, de votre enfant et remplir les informations sanitaires.

Quels services sont disponibles ?

Actuellement, les familles peuvent réserver en ligne les services suivants :

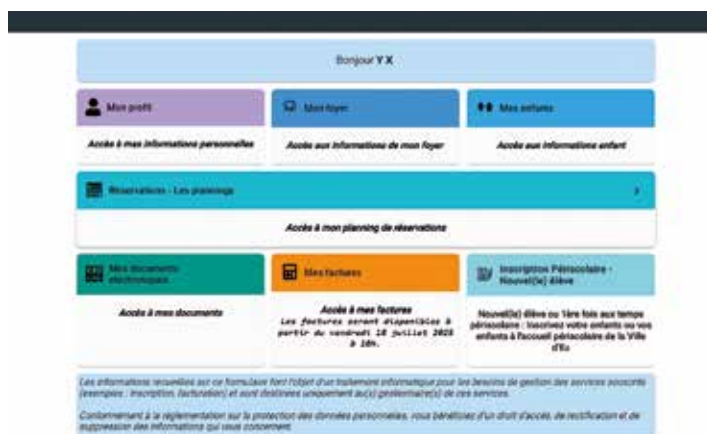
- Cantine scolaire (repas du midi)
- Garderie périscolaire (accueil matin et soir).
- Accompagnement aux devoirs pour les élèves de l'école Brocéliande (CP au CM2* voir les conditions d'inscription)

Comment se connecter et réserver ?

1. Connectez-vous au Portail Famille avec vos identifiants personnels (compte créé auprès de la mairie).
2. Au premier accès, validez en ligne les informations parentales et les fiches enfants (obligatoire pour continuer).
3. Réservez ensuite la ou les prestation(s) souhaitée(s) (cantine, garderie) aux dates voulues dans le planning des réservations. Le portail affiche un calendrier où vous ajoutez les réservations en quelques clics.

Pourquoi mettre à jour mes informations ?

Il est essentiel de tenir à jour les données de votre foyer sur le portail. Dans l'onglet « Gestion du foyer » (ou « Mes informations »), vous devez compléter les fiches parent et enfant. N'oubliez pas de renseigner toutes les informations demandées : adresse, numéros de téléphone, contacts d'urgence, fiches sanitaires... Si vous ne remplissez pas une donnée requise, le système vous bloquera lors de la réservation. En cas de message d'erreur, relisez bien



l'information demandée et modifiez la fiche correspondante (parent ou enfant) avant de réessayer. Ainsi, vos démarches seront traitées sans problème et vous éviterez les oublis de dernière minute.

Pour rappel : les réservations doivent se faire la veille, avant 23h30, et les annulations, le jour même, avant 8h30. Pour toute demande d'annulation après 8h30, contactez le service enfance-jeunesse en mairie. Un justificatif vous sera demandé.

Quelles nouveautés à venir ?

Dans les prochaines semaines, le Portail Famille d'Eu sera mutualisé avec celui de la Communauté de Communes des Villes Sœurs et de certaines communes du territoire. Concrètement, cela signifie que les visuels et les couleurs de la plateforme vont changer, mais surtout que toutes les familles du secteur disposeront d'un espace unique. Cette évolution permettra de gérer ensemble – sur un seul site – tous les services de la petite enfance à l'adolescence (et même certains services pour adultes). L'objectif est de simplifier les démarches : un seul compte pour plusieurs communes, et une interface homogène pour réserver tous les services enfance-jeunesse.

Besoin d'aide ?

Si vous rencontrez un problème technique ou pour toute question sur le Portail Famille, vous pouvez contacter le Service Enfance-Jeunesse de la ville d'Eu au 02 35 86 44 00 ou par courriel à thomas.bernard@ville-eu.fr. Les équipes vous guideront pour réinitialiser un mot de passe, compléter un dossier ou comprendre les démarches à suivre.

LA VILLE D'EU CONSERVE SES 4 FLEURS

Mi-septembre, la commune d'Eu s'est vu confirmer, une nouvelle fois, son prestigieux label "4 fleurs", plus haute distinction décernée par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris.

Cette reconnaissance s'inscrit dans une démarche nationale : entre avril et juillet, les 74 experts du jury ont parcouru et évalué 114 communes à travers tout le territoire. Leur mission : identifier celles qui placent le végétal au cœur de leur développement et qui œuvrent pour un avenir plus vert, durable et résilient face au changement climatique.

Pour Eu, cette distinction récompense un travail de longue haleine. La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse d'aménagements paysagers visant à :

- favoriser la biodiversité,
- limiter l'impact sur les ressources en eau,
- créer des zones de fraîcheur particulièrement précieuses lors des épisodes de fortes chaleurs.

Cette distinction est également le fruit de l'investissement quotidien du service des espaces verts et, plus largement, de l'ensemble des services techniques municipaux, qui contribuent à améliorer en permanence le cadre de vie des habitants et à renforcer l'attractivité du territoire.

La municipalité se félicite de cette reconnaissance nationale qui confirme l'engagement de la Ville d'Eu en faveur d'un environnement de qualité et d'un avenir plus durable.



EN BREF...

■ Interrompus, il y a deux ans, pour des raisons techniques, les travaux de réfection du réseau de gaz, rue de l'Europe, vont reprendre d'ici la fin de l'année.

■ ENEDIS procède actuellement, et jusqu'à la mi-novembre, au remplacement d'un câble haute-tension défectueux, de la place Saint-Jacques à la rue du collège, en passant par la rue de la Grande Mademoiselle et de la Reine-Mathilde. Ces travaux peuvent perturber la circulation dans ces rues.

■ L'affaissement des fondations des deux mâts d'éclairage installés autour du terrain annexe du stade Carpentier a contraint le service des sports à les remplacer par 4 mâts plus petits équipés de leds.

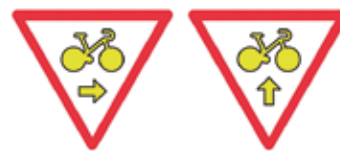
■ Le service des jardins a constaté une recrudescence des déjections canines dans les espaces verts et même dans le cimetière ! Rappelons que ces incivilités sont passibles d'une amende de 135 euros.

■ Depuis le 28 juin 2025, Il est interdit de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs fréquentés par les jeunes, notamment aux abords des écoles. Des panneaux vont être installés pour rappeler cette règle sanctionnable, en cas de non respect, par une contravention de 135 euros.



«cédez le passage cycliste au feu rouge»...

ON VOUS EXPLIQUE TOUT



Pour fluidifier la circulation des cyclistes et des trottinettistes, la commune d'Eu met en place le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge », appelé également « tourne à droite ».

Cette signalisation est encore méconnue sur notre territoire, pourtant, elle s'est généralisée dans de nombreuses villes de France, grandes, moyennes ou petites, depuis son introduction dans le code de la route en... 2012.

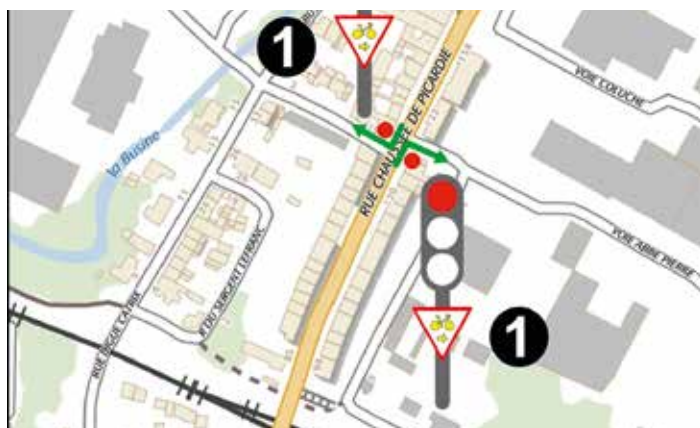
Cette règle permet aux cyclistes et trottinettistes – lorsque le feu est rouge – de tourner à droite, ou d'aller tout droit selon la configuration du carrefour et dans certaines conditions.

Le « cédez-le-passage cycliste au feu rouge » est matérialisé par un petit panonceau fixé au support du feu tricolore, et sur lequel est dessiné un vélo jaune accompagné d'une flèche. Cela concerne uniquement 4 feux sur le territoire de la ville d'Eu :

- 2 feux à l'intersection de la chaussée de Picardie avec la rue Lavoisier et la voie Emmaüs
- 2 feux à l'intersection du Bd Gambetta et de la place de la Mouillette

comment ça fonctionne ?

Le panonceau apposé sous le feu tricolore indique un « cédez-le-passage ».



En résumé, il signifie que :

- si vous circulez à vélo ou à trottinette,
- et s'il n'y a pas d'autres usagers engagés dans l'intersection,
- vous pouvez tourner à droite ou aller tout droit selon l'indication de la flèche jaune.

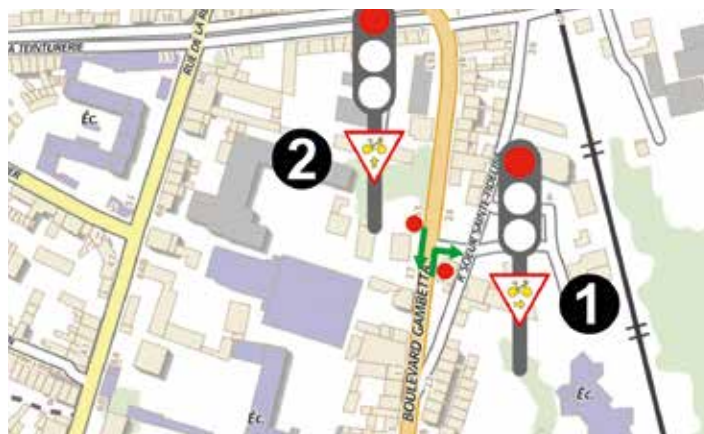
1 : le vélo tourne à droite. Le feu tricolore est rouge pour les voitures mais le panneau situé au-dessous du feu autorise les vélos et trottinettes à tourner à droite

2 : le vélo va tout droit. Le feu tricolore est rouge pour les voitures mais le panneau situé au-dessous du feu autorise les vélos et trottinettes à avancer

Cette autorisation ne rend pas les cyclistes et trottinettistes prioritaires !

Pour franchir le feu rouge, ils doivent faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, en particulier les piétons auxquels ils doivent toujours céder le passage.

En l'absence du panonceau de « cédez-le-passage », les cyclistes et trottinettistes doivent respecter le feu tricolore sous peine d'amende.



Les sas cyclistes font leur apparition

AUX FEUX, UN CARRÉ VIP POUR LES VÉLOS ET TROTINETTES !

Aux carrefours protégés par des feux tricolores, le sas cycliste a pour objectif d'améliorer les conditions d'attente et de redémarrage des cyclistes et des trottinettistes.

Cet espace réservé leur offre une position avancée qui leur permet d'être plus visibles et leur évite par exemple de se retrouver cachés dans l'angle mort des véhicules qui tournent. Il facilite aussi leur mouvement de tourne-à-gauche en leur permettant de bien se placer (à gauche du flux) avant que la circulation ne redémarre et ne rende cette manœuvre plus difficile.

Et bien sûr, avantage non négligeable, le sas permet aux usagers des modes doux d'échapper aux gaz d'échappement en attendant que le feu passe au vert.

Conducteurs de voitures, de motos ou de scooters ne nous arrêtons pas sur ces espaces qui sont à l'usage des seuls cyclistes et trottinettistes.



TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

Le Syndicat Mixte d'Assainissement Bresle-Littoral (SMABL) engage à compter du 20 octobre un important chantier de renouvellement de canalisation sur le réseau d'assainissement ainsi que de branchement sur le réseau d'eau potable.

Ces travaux, d'une durée estimée à quatre mois, seront réalisés en plusieurs phases afin de limiter au maximum la gêne pour les riverains et les usagers.

Les secteurs concernés sont :

- la rue de Verdun,
- le boulevard Gambetta,
- la place du Champ de Mars,
- la place de la Mouillette.

Dans le cadre de ces opérations, trois tilleuls ont dû être abattus pour permettre la pose de deux importantes cuves destinées à la récupération des eaux usées et l'installation de pompes de relevage nécessaires au bon fonctionnement du futur réseau.

Les massifs de fleurs situés à proximité vont également être retirés afin de faciliter les travaux.

À l'issue du chantier, un réaménagement complet des espaces verts sera entrepris par les services municipaux afin de restaurer et embellir le cadre urbain autour des zones concernées.



cinq phases de travaux

Phase 1 : la Place de la Mouillette du lundi 20 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025 de 8h00 à 18h00, selon avancement des travaux.

- Le parking place de la Mouillette sera barré par moitié laissant accès à la garderie et la résidence.
- La rue Sœur Sainte-Fideline sera barrée entre le boulevard Gambetta et la Place de la Mouillette, sauf riverains.
- La rue Sœur Sainte-Fideline restera ouverte vers la rue du l'Isle. Les feux tricolores restent en service.

Phase 2 : le boulevard Gambetta du lundi 3 novembre 2025 de 8h00 au samedi 20 décembre 2025 à 20h00, selon avancement des travaux.

- La circulation sera alternée et régulée par des feux tricolores de chantier.
- La rue Sœur Sainte-Fideline restera barrée du boulevard Gambetta à la place de Mouillette.
- Les feux tricolores du Champ de Mars et du boulevard Gambetta seront en orange clignotant, comme ceux de la place de la Mouillette.
- Le stationnement sera interdit dans sa partie comprise entre les feux tricolores place de la Mouillette et place du Champ de Mars.

Phase 3 : la rue de Verdun du lundi 1^{er} décembre au Samedi 20 décembre 2025, selon avancement des travaux.

- la circulation sera barrée pendant deux jours entre la place du champ de Mars et la rue des Déportés.
- le stationnement sera interdit.
- les travaux se feront sur l'espace devant le coiffeur.
- la rue des Déportés, dans sa partie comprise entre la rue Pasteur et l'entrée du parking devant le Pavillon Michelet, sera mise en double sens de circulation.

Phase 4 : place du Champ de Mars du lundi 20 octobre 2025 au mardi 20 février 2026, selon avancement des travaux.

- Une partie du parking place du Champ de Mars sera fermée par des barrières HERAS (le petit parking à côté du terrain de boules).

Phase 5 : place du Champ de Mars du lundi 12 janvier au mardi 20 février 2026. A compter du 12 janvier 2026, ce périmètre sera étendu jusqu'à la rue de Verdun et le feu tricolore en sortie du parking.

- boulevard Thiers (D925C), la circulation sera alternée du lundi 12 janvier 2026 au Vendredi 30 janvier 2026 et régulée par des feux tricolores.

Les travaux seront arrêtés pendant les vacances de Noël du samedi 20 décembre 2025 au vendredi 9 janvier 2026.

Groupe scolaire Brocéliande RÉFECTION DU MUR EN BRIQUES



Dans le cadre de la sécurité du groupe scolaire Brocéliande, une intervention a été engagée sur le mur en briques de l'école Prévert.

Le pilier s'étant désolidarisé de l'ensemble et la partie gauche du mur présentant un important désalignement, la structure penchait dangereusement, constituant un risque majeur pour la sécurité des enfants et du personnel.

Face à cette situation, il a été décidé de procéder à la démolition complète du mur et à sa reconstruction à l'identique.

Les travaux, confiés aux maçons des services techniques municipaux, sont estimés à une durée de trois mois.

Pendant toute la durée du chantier, l'accès à l'école s'effectue par la rue de la Teinturerie.

La municipalité remercie les familles et les usagers pour leur compréhension et leur vigilance durant cette période de travaux, nécessaires à la sécurité et à la préservation du cadre de vie scolaire.

Concerts & animations

L'ÉTÉ EN IMAGES



LES RENDEZ-VOUS DU JEUDI

Vous avez été plus de 1 500 à participer aux concerts organisés tous les jeudis soir dans le jardin du château, entre le 3 juillet et le 28 août. Du jazz à la chanson française, du rock aux ballades irlandaises... le programme était suffisamment éclectique pour que chacun y trouve son bonheur.



Vous avez été très nombreux à participer à la Fête de la Musique, au Feu de la Saint-Jean, à la cérémonie du 14 juillet et au Feu d'artifice. Plus de 5000 visiteurs ont également franchi les portes de la Chapelle du Collège pour découvrir les oeuvres et installations de l'artiste Cécile Guérard. Les oeuvres de Michel Ciry exposées dans la collégiale ont également attiré plusieurs centaines de visiteurs.



INCONTOURNABLE MURMURE DU SON

Un cadre atypique, une ambiance «bon enfant», une belle programmation, du soleil... Tous les ingrédients étaient réunis pour que le festival le Murmure du Son affiche cette année encore complet. En trois jours, vous avez été plus de 8000 à bouger aux rythmes de Thomas Dutronc, Joeystarr, les Ogres de Barbak et la rue Kétanou, Tiken Jah Kakoly ou encore Royal République,



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

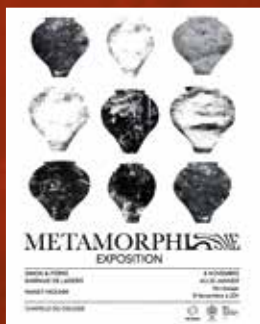


RÊVE DE VOYAGE D'UNE VERRIÈRE...

Jusqu'au 31 décembre 2025, découvrez dans le hall du Théâtre du Château l'exposition « Rêve de voyage d'une verrière à travers le siècle » conçue par l'association Photograph'Eu. Retour en images sur un projet qui a mobilisé plusieurs centaines de personnes pendant presque 5 ans sur l'histoire de la Vallée de la Bresle. L'exposition est visible les mercredi, jeudi et vendredi, entre 14h30 et 17h30, et lors des spectacles.

Renseignements : Théâtre du château, place Isabelle d'Orléans. Tél. 02 35 50 20 97

www.theatreduchateau.fr



MÉTAMORPHISME – EXPOSITION À LA CHAPELLE DU COLLÈGE

L'exposition Métamorphisme réunit trois artistes autour du thème de la transformation des matières et des formes. Le dessinateur Pierre Barraud de Lagerie présente un grand dessin réalisé spécialement pour l'occasion, le céramiste Simon Barraud de Lagerie y associe ses œuvres céramiques, et la compositrice égyptienne Nancy Mounir propose une installation sonore inédite. Ensemble, ils explorent les passages entre le minéral, le vivant et le sonore, dans un dialogue entre dessin, céramique et musique.

Entrée libre du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h; les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h



THÉ DANSANT

Stéphane Maghenzani et ses musiciens animeront **un thé dansant le dimanche 16 novembre 2025, entre 15h et 19h à la salle Michel Audiard**. Durant quatre heures, les musiciens déploieront un large répertoire pour vous faire danser.

Entrée : 12 Euros



SALON DU BIEN-ÊTRE

Il aura lieu le **dimanche 23 novembre 2025, de 10h à 18h, dans la salle Michel Audiard**.

Une vingtaine d'exposants se partageront les lieux et proposeront des soins énergétiques, de l'astrologie psychologique, de la réflexologie plantaire et palmaire, du magnétisme, du yoga, du Feng Shui, du Shiatsu ou encore de la lithothérapie. **Entrée gratuite**



30ÈME MARCHÉ DE NOËL

La 30^e édition du marché de Noël aura lieu du **mercredi 3 au dimanche 7 décembre 2025** dans la cour d'honneur du château, dans les anciennes selleries, le pavillon des ministres et la salle du Carrosse.

Près de **80 exposants** y sont attendus. Comme les années précédentes, les visiteurs trouveront des objets de conception artisanale. Plusieurs producteurs régionaux vous proposeront également du miel, des confitures, des chocolats, des vins et Champagne, du foie gras, des escargots... Illumination du château, concerts les vendredi et samedi, présence du Père-Noël...Buvette et restauration sur place.



ARBRE DE NOËL DES QUARTIERS

La municipalité et les associations de quartiers organiseront l'arbre de Noël des quartiers le dimanche 14 décembre 2025 à partir de 14h à la salle Michel Audiard.

- 14h30 Discours
- 14h45 Début du spectacle de magie
- 16h00 Fin du spectacle, goûter des enfants avec le Père Noël et distribution des jouets
- 16h30 Pot de l'amitié offert par la Municipalité

La distribution se fera exclusivement le jour de l'Arbre de Noël, après le spectacle.

« UNE PORTE INESTIMABLE VERS LA CULTURE »

La programmation théâtrale sera cette année rythmée par plusieurs temps forts. Le premier sera dédié aux femmes vaillantes, qu'elles s'appellent Artémis, Madeleine Riffaud, Marie-Madeleine... Le second fera la part belle à la marionnette. Et le troisième - à travers la figure de Frida Khala notamment - célébrera la résilience, cette capacité à se soutenir soi-même, à choisir la vie coûte que coûte, face à l'adversité.

COUPURES | LA POURSUITE DU BLEU

D'emblée, le ton est donné. Une comédienne nous interpelle. Sa question est simple : « Sommes-nous sûrs que nos voix comptent encore ? ». Dans un petit village oublié de la modernité, un jeune maire décide, seul, de l'installation d'antennes-relais. Cette décision bouleverse une communauté, divise les habitants, et questionne notre manière de participer à l'avenir de nos territoires.

Coupures aborde la place que le public occupe, ou plutôt celle qu'il n'occupe pas, dans le débat démocratique.

À travers une fiction politique faisant référence à un débat brûlant d'actualité, le spectacle nous plonge dans les contradictions du monde rural face aux crises modernes.

Une mise en scène inventive, des comédiens talentueux, une musique jouée en direct : tout concourt à faire de ce théâtre engagé une véritable onde de choc citoyenne.



© Jules Desprez

Mercredi 15 octobre à 20h00

A partir de 13 ans

Tarif de 10 € à 17 €

Durée : 1h30

MONSIEUR BOUT-DE-BOIS

Film d'animation de Daniel Snaddon et Jeroen Jaspaert (2015)



Monsieur Bout-de-Bois mène une vie paisible dans son arbre familial avec Madame Bout-de-Bois et leurs trois enfants. Lors de son footing matinal, il se fait attraper par un chien qui le prend pour un vulgaire bâton. Commence alors pour Monsieur Bout-de-Bois une série d'aventures qui l'entraîneront bien loin de chez lui.

Mercredi 22 octobre à 15h00

Tout public, à partir de 3 ans

Durée : 27 mm - Gratuit

JE TE JURE, JEANNE, QUE J'AI ENVIE | C° CATHERINE DELATTRES

C'est Emilio Carballido, le célèbre auteur mexicain, que la Compagnie Catherine Delattres a choisi cette fois pour nous convier à une farce en trois actes sur l'enseignement, le pouvoir masculin et le désir de liberté féminine.

L'action se passe pendant les vacances d'hiver dans le logement de fonction

du proviseur d'un lycée de province. Est réuni un microcosme farfelu de sept personnages : Diogène, le directeur autoritaire ; sa fille Jeanne, professeure ; Librado, professeur rigide et aspirant à sa succession ; Evangelina, la bibliothécaire ; Inès, une élève manipulatrice ; Étambeau, un jeune poète bègue et Sérafine, la gouvernante sagace.

La pièce, pleine d'énergie et de folie, offre une réflexion tendre et lucide sur les rapports de pouvoir, le conformisme et le désir. La mise en scène fait la part belle à l'humour et aux personnages fantasques, qui demeurent tous des êtres humains fragiles. Irrésistible !



© Serge Perichon

Jeudi 13 novembre à 20h00

A partir de 15 ans

Tarif de 12 € à 22 €

Durée : 1h50

INVITATION À LA DANSE | DVORAK, PIAZZOLLA, RAVEL ET FAURÉ



© Bertrand Bodel, Marlene Bumbach

Ce programme célébrera la danse. Avec *les Dumky* de Dvořák qui, puisant dans le folklore d'Europe centrale, alternent sans transition rythmes bondissants et passages élégiaques. Avec *L'Histoire du Tango*, où Piazzolla fait évoluer cette danse populaire en musique écrite et savante, se rapprochant de la musique classique et du jazz. Avec le Trio de

Ravel où à des danses anciennes — pantoum, passacaille — se mêlent des couleurs impressionnistes évoquant la nature, et des harmonies nouvelles inspirées du jazz, musique encore nouvelle à l'époque. Ce concert sera donné par de jeunes musiciens aux parcours d'exception.

Dimanche 16 novembre à 20h00

Tout public

Tarif de 6 € à 13 €

Durée : 1h30

ALTA ES LA LUNA | ENSEMBLE MATICA DE FLOR



Avec Alta es la luna, l'ensemble Matica de Flor met le cap sur la péninsule ibérique avec des airs de la Renaissance espagnole, et s'aventure jusqu'au bassin méditerranéen en quête des musiques séfarades. D'un côté, les chants du Cancionero de Palacio, recueil précieux de la cour espagnole, nous plongent

dans l'univers raffiné des poètes et musiciens de la Renaissance. Doux, élégants, parfois mélancoliques, ces morceaux parlent d'amour, de nuit, de rêve et de silence. En écho, les chants séfarades racontent la vie quotidienne, les émotions universelles et les souvenirs d'un peuple.

Matica del Flor nous invite à un parcours entre chansons endiablées, berceuses et romances, ponctué de textes allant de poèmes à des extraits de journaux du XXe siècle : un dialogue permanent entre passé et présent, une traversée musicale pleine de charme et d'humanité.

Mardi 18 novembre à 20h00

Tout public, à partir de 7 ans

Tarif de 10 € à 17 €

Durée : 1h

RÉMINISCENSE | NANCY MOUNIR



Nancy Mounir est compositrice, productrice et multi-instrumentiste. Basée au Caire, elle est une figure majeure de la scène musicale alternative égyptienne. Elle a contribué à de nombreux projets de théâtre, de cinéma et d'installations artistiques internationales, et joue aussi bien du violon, du thérémine, du piano, de la basse que de flûtes traditionnelles.

En 2022, elle a publié son premier album solo « Nozhet El Nofous » (« La promenade des âmes »), une œuvre où ses propres compositions dialoguent avec des enregistrements vocaux datant du début du XXe siècle, créant une traversée entre mémoire et création contemporaine.

Ce concert exceptionnel sera donné dans le cadre de l'exposition Métamorphisme à la chapelle du collège des Jésuites. Sa venue à Eu offrira au public une performance originale, spécialement imaginée pour l'événement.

Samedi 29 novembre à 20h00

Chapelle du Collège

Tout public

Gratuit

Durée : 1h

LE CHANT DE LA MER

Film d'animation de Tomm Moore (2014)



Ben et Maina vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maina vont devoir affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir.

Mercredi 26 novembre à 15h

Jeune public - à partir de 6 ans

Durée : 1h33 - Entrée gratuite

EXTRAVAGANTE RENAISSANCE | ENSEMBLE LES MESLANGES

Oeuvres de Loyset Compère, Claudin de Sermisy, Clément Jannequin, Jacques Arcadelt, De Rippe, Guillaume Costeley...

Ce concert est une plongée au cœur de la Renaissance française, de la Normandie aux fastes de la cour des Valois. Les Meslanges nous invite à découvrir la richesse et la diversité de la musique du « beau XVIe siècle », à travers les œuvres de grands compositeurs tels que Loyset Compère, Claudin de Sermisy, Clément Jannequin, Jacques Arcadelt, De Rippe, Guillaume Costeley... Ces œuvres musicales dessinent une fresque historique, mettant en lumière des figures majeures comme le cardinal Georges d'Amboise, ministre et mécène, ou encore les événements marquants tels que la bataille de Marignan (1515) ou la prise du Havre de Grâce en 1563.

Une occasion unique d'entendre certaines œuvres rarement jouées, et d'explorer, à travers la musique, les lumières et les ombres d'un siècle brillant, entre raffinement artistique et tensions religieuses.

Mercredi 10 décembre à 20h00

Tout public - à partir de 7 ans

Tarif de 10 € à 17 €

Durée : 1h05



Le château labellisé « Patrimoine de la diplomatie »

UNE NOUVELLE DISTINCTION PATRIMONIALE POUR LA VILLE D'EU

Le 5 juin dernier, à Versailles, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a inauguré le premier site labellisé « Patrimoine de la diplomatie » : la bibliothèque Choiseul de Versailles, ancien Hôtel des Affaires étrangères, premier siège permanent du Ministère sous l'Ancien Régime.

Cette initiative, portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, vise à labelliser sur l'ensemble du territoire des sites remarquables ayant offert le cadre d'événements diplomatiques au cours de l'histoire.

Alliant Histoire et Mémoire, ces labellisations permettront, au fil du temps, de convoquer le passé pour éclairer les grands bouleversements géopolitiques actuels et comprendre l'action extérieure de la France sur le temps long.



Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) a engagé un travail historique visant à identifier les lieux ayant accueilli des négociations ou des rencontres importantes, qui ont changé le cours de l'histoire. Pour ce faire, la Direction des Archives du Ministère, en partenariat avec le bureau d'études Grahall, a créé le label « Patrimoine de la diplomatie », chaque site retenu fait l'objet d'une recherche de contenus historiques.

Le château d'Eu vient de recevoir cette distinction. L'annonce des premiers sites labellisés sera faite le vendredi 19 septembre par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, en préambule des Journées Européennes du Patrimoine.

Le château d'Eu scelle l'Entente cordiale

L'Entente Cordiale est un épisode important de l'histoire du château d'Eu et de la diplomatie française. La venue de la reine Victoria est un événement international car, depuis l'entrevue du camp du Drap d'or en 1520, aucun souverain britannique n'avait foulé le sol français. Louis-Philippe, anglophile, reçoit la reine Victoria suite à la médiation de sa fille aînée Louise, reine des Belges. Cette Entente Cordiale a lieu à Eu, ville dont les liens avec l'Angleterre remontent à l'époque de Guillaume le Conquérant.

En 1844, Louis-Philippe se rendra à Windsor et l'année suivante, Victoria et Albert, de retour d'un voyage en Allemagne, sont attendus de nouveau au château d'Eu en 1845.

UNE TRÈS BELLE SAISON À BRIGA !

Comme chaque année, le site archéologique de Briga accueille de nombreux visiteurs (établissements scolaires, centres de loisirs, structures d'accueil de personnes en situation de handicap, individuels...) qui viennent découvrir l'antique agglomération et les métiers de l'archéologie. Pour la cinquième année consécutive un nouveau record de fréquentation du site a été enregistré.

Parrallèlement, le cinéma plein air de Briga avec la diffusion du film d'animation le Peuple Loup de Tomm Moore s'inscrit comme une animation incontournable de la saison estivale avec un public toujours plus nombreux. Entre les visites, les jeux, le concert plein d'énergie des Brailleurs de Tubes populaires et la séance de cinéma - le tout dans un cadre exceptionnel - plus de 400 personnes ont participé à cette journée. Une animation organisée en partenariat avec la Fédération des Archéologues du Talou et des Régions Avoisnantes, le Festival du Film d'Animation des Villes Soeurs et le Département de Seine-Maritime !



LE BRÉSIL À L'HONNEUR



Jusqu'au 2 novembre 2025, le Musée Louis-Philippe organise l'exposition « Le Brésil à Eu, un empire en héritage ». Elle s'appuie sur les collections du musée héritées du comte et de la comtesse d'Eu. Cette dernière était la fille de l'empereur du Brésil Pedro II. Grand défenseur des arts et des sciences, ce souverain fut un érudit, s'intéressant à de multiples disciplines. Le Musée Louis-Philippe abrite une partie de ses collections dont sa fille hérita à sa mort en 1891.

C'est un aperçu de cet empire en miniature composée de cartes, d'objets archéologiques, de parures de peuples amazoniens mais également de tableaux, de livres et de photographies que le Musée Louis-Philippe vous propose de découvrir au cours de cette exposition temporaire.

Le Musée Louis-Philippe a également changé cette année

de prestataire pour son application de visite guidée, ce qui a amené une refonte des contenus proposés aux visiteurs. Depuis septembre, cette application permet aussi de découvrir le parc du château à travers les œuvres du musée. Cet itinéraire en extérieur, qui débute au sein de la cour d'honneur du château, est gratuitement téléchargeable à partir d'un QR code au sein du Musée Louis-Philippe ou à la billetterie de ce dernier.

Autre facette de l'accueil des publics, le service de médiation culturelle du musée a pu collaborer avec les équipes du collège Louis-Philippe d'Eu sur l'une des étapes d'un parcours destiné aux élèves de 6ème. Cet itinéraire imaginé afin que ces derniers puissent se familiariser avec le centre-ville et ses principaux monuments a conduit les collégiens dans la cour d'honneur du château où ils ont été accueillis par le médiateur culturel du musée.

SURVEILLANCE ET RÉFLEXION POUR LES PARC ET JARDIN DU CHÂTEAU D'EU

Le jardin à la française et le parc du château sont protégés au titre des monuments historiques et des sites classés.

Début septembre, à l'invitation de la ville, l'inspecteur des sites classés de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) est venu rencontrer les services pour faire un point sur la gestion du parc et du jardin.

L'occasion de faire le bilan du plan de gestion du parc à travers les interventions menées depuis 9 ans (abattage sanitaire des frênes atteints de la chalarose, replantations, entretien) et sur le jardin à la française (pyrale du buis).

Après les constats sur site, les perspectives d'avenir ont été évoquées pour la préservation du patrimoine naturel et pour l'adaptation des espèces dans le cadre de la transition écologique et du dérèglement climatique. Des enjeux importants, encadrés par les services de l'Etat, qui doivent concilier la dimension historique de cet ancien domaine royal et le respect des différentes protections.



Journées du Patrimoine 2025

TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS POPULAIRE

Les monuments de la troisième ville patrimoniale de Seine-Maritime ont connu une belle affluence à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2025, confirmant l'attachement du public à la richesse et à la diversité du patrimoine local. Grâce à un programme varié et à la gratuité des visites, les habitants comme les visiteurs de passage ont pu (re)découvrir les trésors architecturaux et culturels de la cité.

une fréquentation en hausse et un public fidèle

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le Musée Louis-Philippe s'impose une nouvelle fois comme le site le plus fréquenté, avec 2 324 visiteurs accueillis sur le week-end. La Collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent a attiré 1 559 curieux, venus admirer ses vitraux et son architecture remarquable.

Le Théâtre municipal du château, lieu emblématique du patrimoine culturel, a séduit 1 375 visiteurs, confirmant l'intérêt du public pour les lieux de création et de mémoire.

Les chapelles du collège et Saint-Laurent ont, elles aussi, suscité l'intérêt, respectivement avec 534 et 236 visiteurs, tandis que le site archéologique de Briga Bois l'Abbé a accueilli 145 passionnés venus découvrir les vestiges de l'antiquité gallo-romaine.

Ce succès collectif témoigne du travail constant des équipes culturelles, des bénévoles et des associations qui œuvrent à la préservation, à la valorisation et à la transmission du patrimoine. Leur engagement contribue à faire vivre ces lieux chargés d'histoire et à les rendre accessibles à tous, le temps d'un week-end mais aussi tout au long de l'année.

Au-delà des chiffres, cette édition 2025 a confirmé que le patrimoine local est bien vivant, nourri par la curiosité, la passion et la participation du public. Les Journées Européennes du Patrimoine demeurent ainsi un moment fort de la vie culturelle, où passé et présent se rencontrent.



Plus de 2300 visiteurs au musée Louis-Philippe



Visite des coulisses au Théâtre du château



Beaucoup de visiteurs dans les rues de la ville pendant ces deux jours...



Plus de 7000 personnes à la fête des vikings



Rallye pédestre autour du patrimoine eudois avec la MJC

Fête du Sport

UN MOMENT DE PARTAGE, D'INCLUSION ET DE CONVIVIALITÉ

Le samedi 7 septembre, la commune a célébré la Fête du Sport, un rendez-vous désormais incontournable pour tous les amateurs de pratiques sportives, qu'ils soient confirmés ou simples curieux. Sous un beau soleil et dans une ambiance chaleureuse, les associations locales ont fait découvrir la richesse et la diversité des disciplines proposées tout au long de la journée.

Dans son discours d'ouverture, Michel Barbier, maire de la commune, a tenu à rappeler que « le sport reste accessible, inclusif et porteur de valeurs essentielles comme le respect, la solidarité et la coopération ». Il a souligné que cette journée était « ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, sportifs confirmés ou simples curieux », insistant sur le fait que la Fête du Sport était avant tout « l'occasion de partager un moment de plaisir et de convivialité ».

De son côté, Claudine Briffard, première adjointe au maire et présidente de l'Office Municipal des Sports, a mis en avant l'esprit de cette manifestation : « La Fête du Sport est une journée pour rassembler, faire découvrir et célébrer la diversité des pratiques sportives présentes dans notre commune. » Elle a également rappelé que « le sport est un formidable vecteur de santé, de respect et de lien social, qui apprend aussi la persévérance, l'esprit d'équipe et d'ouverture. Des valeurs qui nous rassemblent au-delà des performances. »

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu s'initier à différentes disciplines, rencontrer les clubs locaux et partager un moment convivial autour d'une même passion : le sport. Une belle réussite qui illustre, une fois de plus, la vitalité du tissu associatif local et la place centrale du sport dans la vie de la commune.



UNE MARCHÉ ROSE POUR UNE BONNE CAUSE



À l'initiative de l'Office Municipal des Sports, avec le soutien de la municipalité, une marche rose a rassemblé le dimanche 5 octobre 2025 une soixantaine de participants.

L'objectif de cette mobilisation était clair : sensibiliser à l'importance du dépistage et soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Claudine Briffard, présidente de l'OMS et adjointe au sport, a tenu à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur engagement et leur solidarité. Elle a également précisé que l'intégralité des recettes sera reversée au centre Henri Becquerel, afin de contribuer à la recherche et à l'accompagnement des patients.

Une belle matinée placée sous le signe de la santé, du partage, de la générosité et de la musique grâce à la participation du groupe EU'Phorik Bazar.

LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement citoyen est obligatoire, pour les garçons et les filles dès 16 ans. La démarche doit être réalisée en ligne.

Il permet :

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- de s'inscrire aux examens (BEP, BAC, concours administratifs, conduite accompagnée, permis de conduire...)
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales

Qui est concerné ? Tout jeune (garçon ou fille) domicilié à Eu et de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Les Français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Comment faire ? Cette démarche peut être réalisée en ligne sur service-public.fr ou dans la mairie de votre domicile muni des documents nécessaires.

Besoin d'aide ? Contactez la Maison des Services Publics (MSP) au 02.27.28.20.87 pour prendre rendez-vous.

Les documents suivants vous seront demandés :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance au complet et à jour.
- pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité recto-verso ou passeport).
- justificatif de domicile datant de moins d'un an.



Attention, sans ce document, il vous sera impossible de vous inscrire aux examens cités ci-dessus.

Pour plus de renseignements contacter la Mairie au 02 35 86 44 00

Une fois votre dossier validé par nos services, il vous sera nécessaire de vous rendre en mairie afin de récupérer l'attestation.

Dans un délai de 7 à 9 mois, vous serez convoqué(e) à la Journée Défense Citoyenne par le Centre du Service National

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez créer votre compte sur le site Journée Défense et Citoyenneté pour suivre votre dossier.

A noter : Tout changement de domicile, de situation familiale, professionnelle doit être signalé au Centre du Service National

QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE ?

Si vous souhaitez accéder à des démarches sensibles de façon totalement dématérialisée, vous devez demander une Identité Numérique Certifiée. Vous pouvez faire cette démarche en mairie d'Eu, sur rendez-vous.

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ?

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche. L'identité de l'utilisateur est alors vérifiée lors d'un face à face avec un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité. Aujourd'hui, elle vous permet de réaliser une procuration de vote totalement dématérialisée ou d'accéder aux services présents sur FranceConnect+

Comment faire certifier son identité numérique ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

- Créer votre identité numérique France Identité;
- Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité;
- Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité en NFC, L'application génère un QR code.
- Vous rendre en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande. Pour des raisons de sécurité, seuls les téléphones iOS (>16) et Android disposant d'un système supérieur à 10 permettront d'obtenir la certification de votre identité numérique France Identité.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.



ELECTIONS MUNICIPALES

ELLES AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS 2026

Vous avez déménagé :

- Si vous êtes resté dans la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse
- Si vous avez déménagé dans une autre commune, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune.

Soit :

- **en ligne sur www.service-public.fr**

Vous devez fournir la version numérisée d'un document justificatif de votre nouveau domicile

- **en Mairie**

Le Formulaire cerfa n°12669 sera à compléter et un justificatif du nouveau domicile sera à fournir.

Si vous souhaitez faire une demande de procuration pour les prochaines élections, vous n'aurez plus besoin de vous déplacer en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour la faire valider, à condition de disposer d'une Identité Numérique certifiée via France Identité.

SOUS LE SIGNE DU PARTAGE ET DE LA RECONNAISSANCE

Ce premier dimanche d'octobre, la salle des fêtes a résonné de rires, de conversations animées et de musique entraînante à l'occasion du traditionnel repas des seniors, un rendez-vous désormais incontournable du calendrier communal.

Avant de lever son verre à la convivialité, Michel Barbier, maire de la commune, a tenu à partager quelques mots empreints de chaleur et de reconnaissance à l'égard des aînés.

« Avant de venir, je me suis livré à un petit examen des chiffres : en juillet, vous étiez près de 300 au barbecue d'été, et aujourd'hui, vous êtes près de 400 ! C'est un succès que nous apprécions toutes et tous ensemble », a-t-il déclaré, saluant l'attachement des seniors à ce moment festif.

Le maire a rappelé combien ces instants de rencontre et de partage étaient importants, notamment dans un contexte où la vie peut parfois se révéler difficile :

« L'avancée en âge, la limitation de l'autonomie, les soucis de santé créent des difficultés et isolent parfois. Savourer un tel événement vient alors vous revigorer. Ce premier dimanche d'octobre est attendu de pied ferme : on s'organise à plusieurs, on convainc des amis, on décide des hésitants. »

Michel Barbier a insisté sur la valeur humaine de ce repas :

« Qu'y a-t-il de plus important que de se retrouver autour d'une bonne table, de lever son verre à la santé générale, d'évoquer des souvenirs heureux et, peut-être, d'élaborer des projets pour des rencontres futures ? Nous dépassons là les simples vertus d'un bon repas ! »



Dans son discours, le maire a également tenu à rendre hommage à l'engagement des aînés : « Vous rassembler, c'est aussi vous remercier pour ce que vous avez fait et apporté à la société. Votre génération a contribué à notre histoire. Vous êtes les témoins et les acteurs du passé, et grâce à vous, nous avons la richesse de la mémoire collective et de l'expérience. »

Face aux discours parfois critiques à l'égard des « baby-boomers », Michel Barbier a tenu à réaffirmer leur légitimité : « Sachez que vous n'êtes nullement des parasites. Les retraites, la Sécurité sociale ou les prestations dont vous bénéficiez sont le fruit de votre travail, de votre implication dans la création des richesses du pays. »

un moment festif et musical

La fête s'est poursuivie dans la bonne humeur, accompagnée par Benjamin Nail à la batterie, Jean-René et Valentin Martel, respectivement à la trompette, à l'accordéon et au piano.

Le maire a salué le talent et la disponibilité de ces musiciens, tout en remerciant chaleureusement la famille Varet, traiteur du jour, ainsi que Cathy Morin, Pascal Dubois et les bénévoles investis tout au long de l'année dans l'organisation des activités récréatives : M. et Mme Duneufgermain, Mme Thomas, Mme Prévost et Mme Vandenberghe.

La municipalité a enfin mis à l'honneur les deux doyens de l'assistance : Mme Géraldine Léger (98 ans) et M. Maurice Boileau (93 ans).



BONS DE NOËL ET DE CHAUFFAGE

Inscriptions du 27 octobre au 14 novembre 2025 au CCAS.

Pour les bons de Noël :

Avoir 70 ans et plus

Venir avec l'avis d'imposition, pièce d'identité des demandeurs.

Pour les bons chauffage :

Avoir 65 ans et +

Venir avec l'avis d'imposition, justificatifs de ressources, RIB.

VERS LA REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

La Ville d'Eu dispose d'un centre historique au patrimoine architectural riche, mais dont une partie du bâti ancien présente aujourd'hui des difficultés : logements vacants, immeubles dégradés, précarité énergétique ou encore copropriétés fragilisées. Pour répondre à ces enjeux, la municipalité s'engage dans une démarche ambitieuse de requalification de l'habitat ancien.

Dans le cadre du programme national « Petites Villes de Demain », la Ville d'Eu et la Ville du Tréport ont conjointement mené, en 2023-2024, une étude pré-opérationnelle en vue de la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) multisites.

Ce dispositif, particulièrement adapté aux centres anciens, permettra d'accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs logements, tout en soutenant la dynamique de revitalisation urbaine engagée sur les deux communes.

L'OPAH-RU sera mise en œuvre pour une durée de cinq ans, sur un périmètre correspondant aux centres-villes d'Eu et du Tréport, déjà identifiés dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) portée par la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS).

Ce dispositif offrira :

- un accompagnement personnalisé (juridique, technique et financier) assuré par un opérateur spécialisé,
- des aides financières majorées pour les propriétaires occupants sous conditions de ressources,
- des subventions attractives pour les bailleurs s'engageant à louer à des loyers plafonnés,
- et un volet foncier pour favoriser le renouvellement urbain.

Les travaux d'amélioration (rénovation énergétique, mise aux normes, ravalement, réhabilitation de logements vacants, etc.) seront principalement soutenus par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Des objectifs ambitieux pour l'habitat ancien

Sur les cinq années du programme, l'OPAH-RU vise la réhabilitation d'au moins 175 logements répartis équitablement entre les deux communes :



- 115 logements occupés par leur propriétaire (58 à Eu, 57 au Tréport),
- 30 logements locatifs privés (15 à Eu, 15 au Tréport),
- 30 logements en copropriétés (6 copropriétés au total, dont 3 à Eu).

Afin d'encourager les initiatives de rénovation, les deux communes prévoient également des primes spécifiques, notamment :

- 50 primes ravalement de façades,
- 10 aides aux travaux en parties communes,
- 6 aides à la remise sur le marché de logements vacants depuis plus de 2 ans,
- ainsi que des aides renforcées en secteur protégé et pour la création d'accès indépendants aux étages de commerces.

Le montant total des aides aux travaux sur la durée du programme est estimé à 5,37 millions d'euros, dont :

- 4,31 M€ financés par l'ANAH,
- 549 000 € par la Ville d'Eu,
- 514 000 € par la Ville du Tréport.

La mise en œuvre opérationnelle de l'OPAH-RU sera confiée à un opérateur recruté par les deux communes dans le cadre d'un groupement de commandes, autorisé par délibération du conseil municipal du 1er octobre 2024.

ÉTAT CIVIL

Naissances

ACLOQUE Iris le 04 juin
BANQUET Kayron le 17 juin
BOGARD DELABIE Léonard le 31 juillet
BOUFFARD Keyden le 23 août
CAUVET DEVISMES Raphaëlle le 13 août
COURVALET Maëva le 14 août
DE VASCONCELOS MADRUGA Lucas le 3 juin
FOULON ISRAEL Ilona le 30 août
LECERF Blanche le 1er août
PIETRASZ Victoria le 18 août
PLATEL Apolline le 30 juin
ROUGEVIN-BÂVILLE Calixte le 4 juin
SAGLAM Defne le 15 juillet
THOMAS Lino le 19 juillet

Décès

Ils nous ont quittés :
ABÉLORGEY Jeannine le 9 juillet

BERARDI Luigi le 30 juillet
BERTHE Simone le 08 juin
BOURGEOIS Jacques le 03 juin
BOUZON Gilbert le 02 juin
BRIFFARD Christiane le 04 juin
CAVÉ Georgette le 25 juillet
COINTREL-CAREL Monique le 04 juin
CYPRYSZCZAK Geneviève le 05 août
DEMOUCHY Jean-Pierre le 12 juin
DERAMBURE Denise le 20 juillet
DESSAINT Thérèse le 10 juin
DUBUC Monique le 28 août
DUFOSSE Nicole le 20 juillet
EVRARD Christian le 09 août
FEYFANT Danièle le 21 juillet
FILLETTE Yolande le 10 juillet
FLÛTRE Gisèle le 31 juillet
GODEMAN Marie le 08 août
GODICHE Michel le 11 juin
GROUT Jeanine le 08 juillet
HEURTEL Solange le 31 juillet

HOULÉ Michel le 05 août
JASSAUD Williams le 02 juillet
LANNEL Pierre le 07 juillet
LEBRET Marie-Louise le 18 août
LÉCUYER Chantal le 28 juin
LEDUC Yvette le 09 juillet
LELONG Jeanne le 04 juin
MERCIER Annette le 19 août
MESNARD Françoise le 26 juillet
MOISANT Alain le 01 juillet
MOREL Brigitte le 21 juillet
PANAIS Marie-Thérèse le 13 juin
PLUSQUELLEC Jean-Paul le 11 août
RENHARD Pascal le 07 juillet
ROMAIN Marcel le 11 juin
TRAULLE Valérie le 25 août
TUNCQ Ginette le 29 août
VENEAU Patrice le 25 juillet

Tribunes d'expression libre

LA VILLE ENSEMBLE

Dans une période où beaucoup ressentent le besoin d'attention et de solidarité, notre commune poursuit un objectif simple : prendre soin de chacune et chacun. Le rôle d'un conseil municipal ne se limite pas à gérer des équipements ou des budgets : il s'agit aussi d'animer un cadre de vie où la bienveillance et le respect mutuel trouvent toute leur place.

Le tissu associatif, qu'il soit culturel ou sportif, y contribue chaque jour : il crée des liens, ouvre des horizons, rassemble au-delà des différences. La commune accompagne ces dynamiques avec constance, convaincue que le vivre-ensemble se construit dans les salles de sport, les théâtres, les festivals, les stades ou les espaces de rencontre du quotidien.

Prendre soin, c'est aussi assumer une responsabilité sociale : garantir l'accès aux services, soutenir les plus fragiles, offrir à toutes et tous des lieux d'échange et d'écoute. C'est ainsi que se dessine, jour après jour, une ville qui ne laisse personne de côté.

Une commune est une communauté vivante, faite de relations humaines, de projets partagés et d'entraide. Prendre soin de la ville, c'est d'abord prendre soin de toutes et tous.

AGIR POUR EU.X

À l'heure où la ville d'Eu se trouve à un tournant décisif de son histoire, l'équipe municipale actuelle donne le sentiment d'avancer sans cap ni projet structuré.

Les mutations déjà enclenchées – la vente de l'ancien lycée, le déplacement annoncé de l'hôpital, l'arrivée prochaine de nouveaux habitants liée à la construction de l'EPR de Penly – exigeraient pourtant une vision claire et ambitieuse. Au lieu d'anticiper ces bouleversements, la majorité semble se limiter à une gestion du quotidien, sans prendre la mesure des défis à venir.

Quelles infrastructures pour accueillir de nouveaux foyers ? Quels services de santé de proximité ? Quelle stratégie de mise en valeur de l'ancien hôpital afin qu'il ne devienne pas une friche de plus ? Autant de questions essentielles qui restent sans réponse. Faute de concertation et de plan d'ensemble, la ville d'Eu risque de subir les changements au lieu d'en tirer parti. Le dynamisme démographique attendu pourrait être un formidable levier de revitalisation, mais il exige une anticipation rigoureuse, des choix forts et une volonté de bâtir une identité de la ville cohérente.

Sans vision, la ville d'Eu s'expose à un avenir fragmenté, fait d'occasions manquées et de regrets. Par-delà les clivages partisans, c'est l'avenir de notre ville, celui des jeunes, des familles et des anciens, qui se joue.

BIEN VIVRE À EU

La boussole de la liste « Bien Vivre à Eu » menée par Joël Duchaussoy, c'est le bien être, le confort et la sécurité des Eudoises et des Eudois.

Le clivage Droite/Gauche s'estompe au profit de l'intérêt général.

Quand « Bien Vivre à Eu » propose le retour du service public de l'éclairage de nuit, ce service profite à l'ensemble des Eudoises et des Eudois.

Redonner du pouvoir d'achat, c'est geler l'impôt foncier c'est à dire pas d'augmentation de la taxe foncière pour les 6 années à venir. Cette décision profite à tous les contribuables quelles que soient leurs convictions politiques. Cette taxe foncière a augmenté de 20 % depuis 5 ans et devient insupportable pour les personnes seules avec pour seul revenu un salaire ou une pension de retraite.

La ville d'Eu détient le triste record de la taxe foncière la plus élevée. Elle est classée 21^{ème} sur les 700 communes de Seine Maritime.

Quant au personnel communal, toujours félicité mais jamais récompensé, le projet de Bien Vivre à Eu est de lui accorder l'avantage des chèques restaurant.

Les agents de la Ville sont présents chaque jour pour assurer le service public.

En plus de leur mission ils sont présents pour l'animation des associations, présents dans les interventions des pompiers ou dans le sauvetage en mer.

Remercions également pour leur aide envers les Eudois et Eudoises en difficulté, les assistantes sociales, les bénévoles du Resto du coeur, d'Emmaüs, du Secours Populaire et de l'épicerie solidaire du Tréport.

VILLE D'EU DYNAMIQUE

Depuis la rentrée, des discussions animent la vie politique de la commune. Nous notons l'apparition de plusieurs initiatives pour les prochaines échéances municipales.

Si, à ce jour, le Maire en place ne s'est pas encore déclaré, des rumeurs évoquent déjà une potentielle transmission du flambeau à sa première adjointe.

Nous voyons également apparaître une candidature soutenue par certains anciens élus, émanant d'une personne qui, bien qu'ayant une résidence à Eu, est notoirement très investie dans la vie professionnelle parisienne. Cette situation soulève des interrogations légitimes sur la disponibilité nécessaire pour se consacrer pleinement aux enjeux quotidiens de notre ville.

Par ailleurs, des informations circulent quant à un possible rapprochement entre ce candidat et des militants issus d'une formation politique ayant déjà un chef de file déclaré localement. Nous demandons la clarté sur la nature de ces accords politiques, car les Eudois ont le droit de connaître les positions de chaque liste.

Notre groupe restera concentré uniquement sur l'intérêt de la commune et de ses habitants. Nous pensons qu'il est indispensable d'avoir un maire et une équipe dont l'ancrage et l'engagement à temps complet sont garantis pour servir la population.

Du côté des archives...



LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION

En 1897, Paul Cagé, passionné d'histoire et conseiller municipal, fait imprimer un opuscule d'une quarantaine de pages s'intitulant LA VILLE D'EU DEPUIS LA RÉVOLUTION PAR UN CONSEILLER MUNICIPAL. Cet opuscule sera édité à 100 exemplaires seulement.

Partie IV

Avec le nom du duc de Penthièvre fut close la liste des 33 princes qui, pendant plus de huit siècles, possédèrent le comté-pairie d'Eu.

Le duc de Penthièvre paraît avoir été un bon prince, s'associant même au mouvement populaire, ou tout au moins essayant de ne pas l'enrayer. ; aussi fut-il un des rares seigneurs que n'attaquèrent pas trop violemment les nombreux libelles de l'époque.

Il fit à Eu de fréquentes mais de courtes apparitions, dont beaucoup n'eurent pour but que de réprimer les exactions de ses officiers et représentants, qui ne représentaient pas toujours la grandeur de ses sentiments envers les habitants.

Les persécutions et les vexations de ces subalternes donnèrent naissance, vers 1782, à un Tiers-Etat puissant, qui, dans la cité, se développa sans cesse jusqu'à la Révolution.

Détail très intéressant : une loge maçonnique existait alors dans notre ville. La Parfaite Union avait été fondée par les notabilités du comté : MM. de Rocquigny de Rocquefort, vénérable ; de Belmont et Roussen ; de Valicourt ; Bonnet de Litteville, Ducaurroy de la Croix et de Cacqueray de Saint-Germain. Parmi les autres membres de la loge, qui se retrouvèrent dans les assemblées préparatoires des Etats Généraux, on cite ceux de MM. de Verton, Guérout de Valmet, de Cantel, Hurard d'Assigny, et divers appartenant, pour la plupart, à la noblesse du Ponthieu.

L'existence de ces frères Eudois ne serait-elle pas une indication de la grande fermentation qui régnait dans les esprits à cette époque ?

A SUIVRE...



Portrait de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793) attribué à Charles André van Loo. Huile sur toile, 69 x 58,5 cm. Château d'Aulteribe (63)